

Le tourisme saharien au sud-est tunisien, menace ou vecteur de développement durable des zones marginales

Hanane ABICHOU *¹⁶⁵ Anne Marie JOUVE¹⁶⁶ et Mongi SGHAIER¹⁶⁷

Introduction

L'économie tunisienne s'est engagée dans un processus de restructuration et de mise à niveau de son tissu productif. Le tourisme, branche clé du pays, constitue un support privilégié de cet ajustement. Ce secteur est porteur de dynamiques susceptibles de se diffuser à l'ensemble de l'économie et peut être considéré comme un point d'ancrage favorable au développement durable. La nouvelle stratégie relative à la promotion de ce secteur est l'introduction de nouveaux produits, l'émergence du tourisme culturel saharien en est un exemple.

Ce nouveau secteur devient une opportunité pour ce territoire et un produit à haute valeur économique territoriale. Il a commencé à prendre de l'ampleur avec la mise en place d'une stratégie appropriée qui s'inscrit dans le cadre de la diversification des produits touristiques tunisiens, dans le but de mettre le patrimoine au service de l'économie du pays.

Depuis 2005, quatre ministères ont mis en commun leur efforts afin d'atteindre cet objectif. Notamment, les deux autorités de tutelle, du tourisme et de la culture ont tenté de conjuguer leurs efforts pour une meilleure promotion de ce créneau largement porteur. Mais, jusque-là le tourisme culturel dépend en grande partie, sinon totalement, du tourisme balnéaire, qui constitue la colonne vertébrale du tourisme tunisien. Des voyages exclusivement culturels, sont encore rares, voire inexistantes. Et pourtant, la Tunisie, dont la civilisation et l'histoire remonte à 3000 ans a bien des choses à mettre en avant et en première ligne. Dans le cadre d'une politique visant l'amélioration des circuits touristiques, et surtout d'accès aux sites, des dispositions incitatives, en faveur du secteur privé ont été mises en place. L'objectif est d'encourager les professionnels du tourisme à s'engager dans des projets à portée culturelle et touristique tels que les centres d'animation, les services de proximité des sites, l'insertion des circuits du tourisme culturel dans les programmes de visite des hôtels... ainsi que l'investissement dans les zones prioritaires, qui regorgent de sites archéologiques.

Néanmoins les enjeux dans la mise en tourisme de ce territoire aride fragile sont considérables. D'autant plus qu'à l'heure actuelle en Tunisie le tourisme au Sahara s'effectue principalement sur la base de prestations génériques identiques à celles du modèle balnéaire qui ne peuvent qu'accroître la pression sur l'environnement. Ce tourisme profite principalement aux acteurs privés (hôtels, agences de voyages...). La durabilité sociale, éthique et environnementale n'est pas facile à concevoir sur ce territoire fragile.

Quelles stratégies d'interaction à proposer ? Et quelles solutions pour un tourisme patrimonial durable au sud-est tunisien ?

1. Objectif et méthodologie de l'étude

L'objectif de cette recherche est d'identifier au travers des critères économiques, sociaux et culturels et d'indicateurs associés, les types d'effets induits par le développement d'une activité touristique patrimoniale dans le territoire du sud-est tunisien. Le travail se propose de mettre l'accent sur l'importance d'une approche territoriale organisationnelle pour le développement durable, qui peut, grâce à une série de recherches intégrant la participation des savoir-faire des acteurs et faisant appel à toutes les potentialités locales (humaine et naturelles), contribuer à un développement touristique soutenable dans les zones rurales.

*¹⁶⁵ Université Montpellier 1 UFR Sciences Economiques, Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, 3191 Route de Mende, 34093 Cedex 5, France; hanen_agro@yahoo.fr

² Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, 3191 Route de Mende, 34093 Cedex 5, France ; jouve@iamm.fr

¹⁶⁷ Institut des Régions Arides 4119 Médenine, Tunisia ; s.mongi@ira.rnrt.tn

La question générale qui sous-tend ce travail est de comprendre dans quelle mesure l'organisation de tous les acteurs locaux autour de la valorisation du patrimoine par le biais du secteur du tourisme durable contribue au développement de l'activité économique des zones marginalisées. Quel est l'état de valorisation du patrimoine sud-est tunisien ? Est ce que le secteur du tourisme culturel profite à tous les acteurs de ce territoire ? Quels sont les outils de gouvernance, d'incitation à une valorisation collective de ce patrimoine, de planification, de partenariat public-privé qui peuvent être développés à cette échelle ? Telles sont les différentes questions abordées par cette recherche.

Par ailleurs, il est primordial de préciser que ce travail ne cherche pas à mesurer la richesse du patrimoine sud tunisien (valeur intrinsèque). Nous étudions ici les avantages économiques qu'apporte ce patrimoine à la société locale. Les avantages économiques que créent les *Ksour*¹⁶⁸ sont fonction de la capacité de ce patrimoine à attirer des visiteurs ainsi que de sa capacité à inciter les investisseurs locaux à contribuer au financement d'opérations de sauvegarde de ce patrimoine. En termes économique, la valeur d'une collection correspond à sa valeur d'attraction (Martin 1994), c'est-à-dire à son pouvoir d'inciter un consentement à payer et une contribution monétaire de ses usagers. Notre proposition est de faire participer tous les acteurs à la sauvegarde de ce territoire.

Des enquêtes ont été menées auprès des touristes qui fréquentent les sites patrimoniaux du sud tunisiens dont l'accès est jusqu'à maintenant gratuit. Nous avons effectué pour cela 450 enquêtes (360 uniquement sont exploitables). Des investigations auprès des acteurs qui tirent profit de ce tourisme saharien (les commerçants, les hôtels-restaurants, les agences de voyage qui incluent dans leurs prestations les excursions sahariennes, les entrepreneurs) ont été également effectuées (43 acteurs ont été enquêtés). En définitive nous avons obtenu la structure d'échantillon suivante :

Tableau 1 : L'échantillon des professionnels enquêtés

<i>Catégorie professionnelle</i>	<i>Population mère</i>	<i>Echantillon enquêtée</i>	<i>% de chaque catégorie</i>
<i>Restaurateur hôtelier</i>	6	5	3,22%
<i>Agence de voyage</i>	52 ¹⁶⁹	6	3,87%
<i>Entrepreneur de tourisme</i>	5	4	2,58%
<i>Commerçants</i>	71	28	18,06%
<i>Total</i>	155	43	27,74%

Source : Nos enquêtes, 2007

Cette étude a permis de dégager des pistes de réflexion, notamment au sujet de nouvelles stratégies de sauvegarde et de valorisation du patrimoine local. Une contribution monétaire de tous les professionnels sur le territoire et une tarification d'accès aux monuments de la région pour les touristes permettront d'impliquer tous les acteurs (touristes et professionnels) dans la gestion durable de ce territoire.

La CM¹⁷⁰ moyenne estimée reflète en quelque sorte la valeur attribuée par les visiteurs pour ces sites patrimoniaux et donc pour ce territoire.

Il s'agirait notamment d'étudier quels sont les impacts de notre proposition sur la sauvegarde du patrimoine et le développement du territoire (création de valeur, changement de regard envers ce patrimoine, environnement...) et donc le développement d'un tourisme saharien durable.

¹⁶⁸ Les Ksour : De l'arabe, ksar singulier de ksour, signifie palais. L'origine étymologique du mot ksar nous renvoie à un bâtiment noble et luxueux aménagé pour héberger rois et princes.

¹⁶⁹ L'on n'a retenu que celles proposant dans leurs prestations le circuit ksourien aux touristes, soit un nombre de 52 agences. Puis nous avons tiré au hasard suivant la liste alphabétique, tous les trois noms pour obtenir une liste de 18 agences. 10 ont pu être contactées par téléphone pour une prise de rendez-vous. Nous avons enregistré une forte proportion de refus par manque de temps ou désintérêt pour ce sujet, pour aboutir enfin à 6 Rendez-vous effectifs. On signale que cette catégorie été de loin la plus difficile à contacter et la plus réticente à la prise de rendez-vous.

¹⁷⁰ Contribution Monétaire.

2. Le tourisme culturel solution miracle ou menace territoriale

Les fondements du tourisme durable ont été clairement exposés depuis la conférence de Rio de 1992. La durabilité a pour principes de permettre le développement économique des territoires, tout en respectant la qualité de vie des populations et de l'environnement (Murphy, 1985 ; Middleton, 1998 ; Moscardo, 1999). L'aspect social est un des aspects à privilégier dans cette optique. C'est l'adhésion de l'ensemble des acteurs locaux (les élus, associations, représentants des catégories socioprofessionnelles..) qui est visée en priorité. Il s'agit également de communiquer vers la population pour lui expliquer le projet et ses conséquences (Sharpley, 2000).

Les études relatives à la durabilité dans le tourisme se sont multipliées ces quinze dernières années, faisant apparaître des concepts différents selon les pays. En Europe, les termes 'durable', 'responsable', 'environnemental' et même 'éthique' sont souvent utilisés de façon interdépendante. Pour Weeden (2002) notamment, le tourisme éthique est proche du tourisme durable parce qu'il se fonde sur les principes d'équité sociale, économique et environnementale. Une part des bénéfices engendrés par l'industrie touristique est également réservée pour des actions de développement durable.

Dans la conception nord américaine, c'est la notion d'écotourisme qui est principalement usitée. Celle-ci fait référence aux déplacements touristiques dans une région naturelle. Ce type de tourisme possède une forte composante culturelle. Il est parfois appelé tourisme vert (Juric et al, 2002). La définition la plus communément admise du 'développement durable' ('sustainable development') est cependant celle de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement. Cette dernière l'envisage comme un « processus de changement dans lequel l'exploitation des ressources, l'orientation des investissements, des changements techniques et institutionnels se trouvent en harmonie et renforcent le potentiel actuel et futur de satisfactions des besoins des hommes » (Marette et al, 2001). Cette interprétation du concept de durabilité prend en considération les notions de solidarité et d'équité intergénérationnelles. Le tourisme dans ce cadre est envisagé comme « une activité génératrice de politiques, mais aussi de moyens de transformations sociales, de rééquilibrages des régions et de protection de l'environnement » (Cazes et Lanquar, 2000). Il essaie de prendre en compte les variables locales (la culture, les structures..) et étrangères (les caractéristiques de la demande, des investisseurs..) et s'appuie sur des facteurs clés de succès (tels que l'expertise, l'adaptabilité..).

Un des axes du développement durable réside alors dans la participation plus importante des communautés locales. La durabilité dans le tourisme vise également, à rendre les produits compatibles aux sociétés locales et à les faire bénéficier des impacts économiques. L'entrepreneuriat, la formation et l'éducation des autochtones pour ce faire, sont des domaines d'intervention privilégiés des pouvoirs publics. De nombreuses formes de tourisme durable peuvent en ce sens être identifiées comme le tourisme vert, le tourisme de nature, le tourisme culturel... La problématique de durabilité en tourisme est étroitement liée au soutien des acteurs locaux, c'est-à-dire de la population résidente et des pouvoirs public. Les premiers participent à la défense des ressources, fournissent la main d'œuvre, le savoir faire et partagent les ressources avec les individus extérieurs (Amalou et al, 2001). Les seconds ont un rôle essentiel dans l'application des lois et des règlements (McIntyre, 1997) à travers les différentes institutions mais aussi dans l'aménagement territorial. Middleton (1998) ajoute que l'énergie de l'action se trouve au niveau local, où les problèmes et solutions sont envisagés. La durabilité induit alors une façon spécifique de concevoir le développement touristique. Elle est possible à partir de la concertation entre acteurs, d'une réflexion commune sur des enjeux partagés, mais aussi de rapports gagnant-gagnant dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets.

Le tourisme demeure un des outils favoris des politiques d'aménagement du territoire sud tunisien. Ainsi le gouvernement tunisien devrait viser une orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire où le tourisme garantirait « une compétitivité économique à long terme associant justice sociale, qualité de vie et d'environnement, préservation des ressources et participation de l'ensemble des acteurs dans les processus décisionnels ». Or nous avons remarqué sur ce territoire, que ce secteur profite beaucoup plus aux acteurs touristiques (entreprises

de tourisme..) et aux entrepreneurs qu'à la population locale. Aussi le patrimoine culturel de la région connaît actuellement un état de délaissement alarmant et ceci malgré les efforts déployés par le gouvernement pour restaurer les sites *ksouriens* qui partent en ruine. Donc la durabilité de ce patrimoine et des retombées touristiques (donc économiques) générées sont mises en jeu.

Les différents acteurs qui tirent profit de l'existence de ce patrimoine local du territoire sud-est tunisien sont les suivants : les commerçants (artisanat local essentiellement) ayant leur fond de commerce dans le *ksar*, les hôtels-restaurants (hors zones balnéaires de Djerba et Zarzis), les agences de voyage qui incluent dans leurs prestations les excursions *ksouriennes* (tourisme saharien) et les promoteurs (essentiellement des chambres d'hôte ou musée *ksourien*),

3. Etat de valorisation du patrimoine *ksourien* du sud-est tunisien

Les investigations menées sur terrain pour analyser l'état de réhabilitation et la valorisation des *ksour* de la région ont révélé que :

- chaque *ksar* possède une particularité (historique, économique..) ;
- la majorité des *ksour* de la région ne sont ni réhabilités ni mis en valeur ;
- la réhabilitation de ces *ksour* est l'affaire du ministère de la culture et les institutions sous sa tutelle, uniquement ;
- la mise en valeur de ce patrimoine implique aussi bien des institutions culturelles que les collectivités régionales ;
- aussi bien le secteur privé que le ministère du tourisme (et ses acteurs) ne font que profiter de l'existence de ce patrimoine,

Le sud tunisien comptait presque 150 *ksour*. Une partie de ce patrimoine a été détruit avec le temps, à présent on a recensé 110 *ksour* répartis sur les deux gouvernorats de Médenine et Tataouine.

Tableau 2 : Classement des *ksour* sud-est tunisien

Classement		Nombre	Pourcentage
Ksour restaurés ou en programme de réhabilitation	OUI	33	30,0
	NON	46	41,8
	Classé pour réhabilitation	31	28,2
	Total	110	100,0
Ksour valorisés	OUI	13	11,8
	NON	93	88,2
	Total	110	100,0
Intégrés dans un circuit touristique	OUI	15	13,6
	NON	96	86,4
	Total	110	100,0

Sources : Nos enquêtes 2007

La restauration des *ksour* du sud-est tunisien n'est pas importante. L'indicateur de restauration peut être estimé à uniquement 30%. Environ 31 *ksour* de la région de Tataouine sont identifiés pour un programme de restauration et ceci par l'INP¹⁷¹ et le PCRD¹⁷². Ces *ksour* ont été cédés par leurs propriétaires (population locale) aux pouvoirs publics afin de les réhabiliter. Selon les acteurs locaux de la région, 26 *ksour* sont dans un état alarmant et il s'avère difficile, voire impossible, d'intervenir pour les réhabiliter bien qu'ils soient accessibles et qu'ils marquent l'histoire de la région. Par manque de moyens financiers, ces *ksour* n'ont pas été sélectionnés par le programme de restauration des *ksour* sahariens de la Tunisie.

¹⁷¹ Institut National du Patrimoine.

¹⁷² Programme de Chantiers Régional pour le Développement animé par le gouvernorat.

Le tableau n°3 ci-dessous explicite les institutions qui prennent actuellement en charge la restauration des *ksour*. On remarquera le rôle majeur que joue l'INP (institution centralisée) dans le domaine du patrimoine. Ainsi cette institution reste l'acteur principal sur qui comptent les populations pour la restauration de leur patrimoine.

Tableau 3 : Institutions prenant en charge la sauvegarde des Ksour

Institution	Nombre de Ksour	Pourcentage
INP	8	7,3
PRODSUD ¹⁷³	6	5,5
Population locale	49	44,5
Promoteur privé	3	2,7
INP+PCRD	42	38,2
CRDA ¹⁷⁴	1	0,9
INP+PRODSUD	1	0,9
Total	110	100,0

Source :

Nos investigations, 2007.

Depuis 1994, la Tunisie accorde de l'importance à ce patrimoine typique de la région. Malgré une diversification des intervenants dans la restauration de ce patrimoine, ce sont toujours des acteurs centralisés appartenant presque tous à la sphère du gouvernement qui interviennent. La gouvernance, qui doit faire intervenir un ensemble complexe d'acteurs et d'institutions qui n'appartiennent pas tous à la sphère du gouvernement, et qui traduit une interdépendance entre les pouvoirs et les institutions associées à l'action collective, apparaît difficile à appliquer dans ce contexte sud tunisien. Le patrimoine de la région ne fait pas intervenir des réseaux d'acteurs autonomes convaincus qu'il est possible d'agir sans se remettre au pouvoir de l'État.. Le pouvoir associatif est encore timide et n'a pas le pouvoir d'agir et d'intervenir sur ce patrimoine comme il le faut. L'INP ne possède même pas des institutions régionales et locales qui le représentent. Il est obligé d'envoyer des experts afin d'évaluer la nécessité d'intervention pour la restauration et la sauvegarde du patrimoine, alors que la gouvernance doit être « un processus institutionnel et organisationnel de construction d'une mise en compatibilité des différents modes de coordination entre acteurs géographiquement proches, en vue de résoudre les problèmes productifs inédits posés aux territoires » (Pecqueur, 2000)

4. Quelles stratégies d'interaction à proposer ? Et quelles solutions pour une valorisation durable ?

Les enquêtes menées auprès des différents acteurs ont porté aussi bien sur leurs activités que sur leur volonté de participer à l'entretien du patrimoine de la région (décerner leur degré de sensibilité envers ce patrimoine) afin de garantir un tourisme culturel durable et profitable. Les professionnels ont été enquêtés directement sur leur lieu de travail.

Notre proposition pour une gestion durable de ce patrimoine est de faire participer tous les usagers de ce patrimoine à sa sauvegarde. Le défi consiste à induire un changement dans le statut du patrimoine sud-est tunisien, à influencer les politiques de manière effective dans la réalisation de ce changement. La planification participative et la mise en œuvre des plans de gestion participatifs, le renforcement des capacités de financement locales, l'analyse institutionnelle et des politiques, la politique participative et la promotion de l'investissement profitable sont les moyens d'arriver à un changement durable. Le succès résidera dans des propositions bien conçues et largement consensuelles de réforme des politiques affectant la gestion durable du patrimoine *ksourien*, les modifications apportées aux responsabilités institutionnelles, et l'évaluation de l'investissement avec des perspectives favorables d'attirer les financements comme expression du soutien des décideurs clés et du grand public à la réforme sur le statut du patrimoine sud tunisien.

¹⁷³ Programme de Développement Agropastoral et Promotion des Initiatives Locales du Sud-Est.

¹⁷⁴ Commissariat Régional de Développement Agricole.

Cette recherche devrait permettre de dégager des pistes de réflexion, notamment au sujet de nouvelles stratégies de sauvegarde et de valorisation du patrimoine local. Ce pourrait être le cas de l'identification de mesures en vue d'accroître les bénéfices nets liés au mode de gestion actuel par une réorientation de ces activités de gestion. On note l'importance d'une contribution monétaire de tous les professionnels du tourisme sur le territoire et une tarification d'accès à ces sites patrimoniaux par les touristes.

L'existence de ce patrimoine intéresse les acteurs du développement par sa capacité supposée à augmenter la dynamique locale. Dès lors, les interrogations relatives à la contribution monétaire des touristes et des professionnels sont essentielles. Enfin, il faut souligner l'originalité de cette approche dans le contexte sud tunisien qui permettra d'aborder notamment la dimension participative des différents acteurs et notamment la contribution du secteur privé dans la gestion durable du patrimoine. Les acteurs publics affichent souvent leur volonté de favoriser le développement de la valeur générée par ce patrimoine. Mais de quels moyens disposent-ils réellement pour y parvenir, notamment en termes de valorisation ? Il convient de réfléchir à l'articulation entre les divers acteurs qui tirent profit de ce patrimoine et de faire participer tout les usagers (touristes et professionnels) dans le jeu de valorisation et restauration de ce patrimoine.

La question qui a été posée aux professionnels est la suivante : Quel est le montant maximum que vous seriez disposés à payer en supplément sur votre facture d'imposition pour l'application du programme de la sauvegarde des *Ksour* de la région ?

Aux touristes nous avons demandé : Etes-vous disposés à payer un droit d'entrée pour visiter ce monument. La somme récoltée par les acteurs institutionnels locaux va être injectée dans un programme de restauration et d'amélioration des autres *Ksour* de la région.

- Si la réponse est oui => une carte de paiement est proposée aux sondés afin qu'ils choisissent un prix (montant maximal que le touriste consent à payer pour droit d'entrée).
- Si la réponse est non => on lui demande d'explicitier ses raisons.

Les touristes sondés ont été d'abord questionnés sur leurs motifs d'intérêt : s'ils s'intéressent à la visite d'autres monuments relativement plus anciens, presque en ruine, nécessitant des programmes de restauration importants. Ces sites une fois restaurés peuvent être intégrés dans les circuits touristiques ; puis quel serait le montant maximum à suggérer pour un droit d'entrée à ces sites ? Cette contribution monétaire (CM) reflète en quelque sorte la valeur attribuée par les visiteurs à ces sites patrimoniaux. Les études de disposition à payer seraient utiles pour mettre en place un système de redevance, de taxes et de droits de concession plus efficace.

Cette proposition a été conçue après avoir réfléchi à quoi les différents usagers de ces sites pourraient contribuer. Comme nous avons mis en évidence que la cause principale de la dégradation de ce patrimoine provenait d'un manque de financement public octroyé à ce patrimoine, et de la gratuité d'accès à ces sites, il semblait dès lors logique de proposer aux visiteurs un droit d'entrée à ces *ksour*. La somme collectée par la mairie de la région serait réinvestie pour entretenir et restaurer aussi bien le site même que les autres *ksour* de la région ce qui contribuerait au développement du tourisme culturel durable.

4.1. Analyse de la CM des touristes qui fréquentent les *ksour* du sud-est tunisien

On a voulu mettre en place une sorte de marché fictif en ce qui concerne la mise en place d'un droit d'entrée à ces sites jusqu'alors gratuits, c'est la révélation de valeur qu'attribue le touriste qui a visité ce patrimoine. Sur 362 réponses exploitables, 74,3% donnent une CM positive et 25,4% une CM nulle.

La contribution monétaire moyenne des visiteurs est de 4DT environ pour accéder à la visite de ce patrimoine typique de la région¹⁷⁵. C'est en quelque sorte la valeur attribuée par les visiteurs à ce monument. Les enquêtés qui ont été contre ce droit d'entrée, on leur a posé le pourquoi de ce refus. Le tableau n°4 ci contre résume les causes.

¹⁷⁵ Nos enquêtes 2007 Ksar Médenine et Village Berbère Chénini.

Tableau 4 : Raisons de refus des droits d'entrée aux sites

	Nombre	Pourcentage
Indifférence à ce sujet	21	22,8
Refus du principe de paiement pour monuments	71	77,2
Total	92	100,0

Source : Nos enquêtes, 2007.

Pour ceux qui ont répondu favorablement à la mise en place d'un droit d'entrée au site, leur contribution monétaire dépend de quelques variables dont on présentera les plus significatives :

- les touristes qui préfèrent se déplacer pour voir les monuments historiques acceptent une contribution plus importante que ceux qui préfèrent les voir sur des communications télévisés ou plutôt lire des livres ;
- les femmes présentent une CM moyenne plus élevée (4,14 DT) que les hommes (3,96 DT) ;
- la nationalité des enquêtés semble également influencer la contribution monétaire pour le droit d'entrée : les Allemands, Italiens, les Français (étrangers qui fréquentent le plus la Tunisie) acceptent la valeur la plus élevée. Les Tunisiens semblent moins intéressés par ce patrimoine et présentent une volonté de contribution monétaire la plus faible ;

Tableau 5 : La CM moyenne en fonction de la nationalité du sondé

Nationalité des touristes	Valeur de la CM
Tunisienne	3,43
Française	4,19
Anglaise	3,50
Allemand	7,00
Tchèque	4,11
Espagnol	3,85
Italien	4,55
Québec	3,84
Moyenne	4,03

Source : Nos enquêtes, 2007.

- si l'on analyse la valeur de la CM moyenne en fonction du niveau d'étude des sondés, on note un intéressement remarquable de la catégorie « bac et plus ». Toutefois, la CM moyenne élevée de la catégorie « sans diplôme » ne trouve pas pour nous de justification et on pourra dire uniquement que le nombre des réponses de cette catégorie est très faible (6 réponses positives uniquement) ;

Tableau 6 : La CM moyenne en fonction du niveau d'instruction

Niveau d'étude	Valeur de la CM	Nombre de réponses
Bac et +	4,29	162
Bac	3,49	77
Sans diplôme	4,33	6
Certificat d'études	3,95	24
Total	4,03	269

Source : Nos enquêtes, 2007.

- l'état socioprofessionnel influence la CM moyenne, les sondés qui sont en activité présentent la CM la plus élevée (4,12DT), puis viennent après ceux qui sont à la retraite (3,86DT). Les chômeurs (3,33DT) présentent la contribution la moins élevée ;
- la CM moyenne des habitants de la région est beaucoup plus faible par rapport à l'ensemble des autres usagers (d'autres régions ou étrangers) comme le montre le tableau suivant. Cela peut s'expliquer en partie par une grande information des étrangers puis des touristes du nord de la Tunisie sur l'importance du patrimoine ;

Tableau 7 : La CM moyenne en fonction de lieu de provenance du sondé (en DT)

Origine géographique des sondés	Valeur de la CM
de la région	1,66
Autre région de la Tunisie	3,55
Etranger	4,15
Total	4,03

Source : Nos enquêtes, 2007.

- Les touristes qui connaissent le site (l'ont déjà visité au moins une fois) ont une CM moyenne supérieure (4,50DT) à ceux qui le visitent pour la première fois (3,68DT) ;
- les touristes qui ont pour but principal du déplacement la visite du site (de leurs lieux d'hébergement), tout comme ceux qui ont acheté l'excursion proposant les *ksour* dans le programme du circuit, présentent une CM importante, respectivement 3,6DT et 4,12DT. Ceux qui passent par hasard consentent à payer 2,25DT comme droit d'entrée ;
- on a enregistré aussi une variation du CM en fonction de la fidélité des enquêtés avec des sites similaires. Ceux qui ont déjà visité des monuments *ksouriens* consentent à payer 4,18DT, ceux qui le visitent pour la première fois présentent un CM de 3,88DT.

4.2. Analyse de la CM des professionnels

Les différents acteurs (entrepreneurs) qui tirent profit de l'existence de ce patrimoine local du territoire sud-est tunisien sont les suivants :

- les commerçants (artisanat local essentiellement) sise dans le *ksar*,
- les hôtels-restaurants (hors zones balnéaires de Djerba et Zarzis),
- les agences de voyage qui incluent dans leurs prestations les excursions *ksouiennes* (tourisme saharien),
- les promoteurs touristiques,

L'enquête auprès de ces entrepreneurs de la région Médenine-Tataouine a permis d'interroger 43 commerçants et entreprises du tourisme. Cet échantillon est représentatif du nombre et de la répartition des entrepreneurs touristiques de la région d'étude. Il permet de tirer des conclusions chiffrées fiables statistiquement. Il est important de souligner que les éléments suivant s'appuient entièrement sur ce qu'ont déclaré les commerçants et entrepreneurs rencontrés.

Les professionnels qui ont été enquêtés sont majoritairement de la région, donc connaissent bien les *ksour*, leur histoire et l'importance de ce patrimoine aussi bien pour leur activité que pour la population locale. 95% des entrepreneurs pensent en effet qu'un délaissement de ce patrimoine est très nuisible pour leur activité, et que ça provoque directement une baisse de fréquentation et par conséquent baisse du chiffre d'affaire.

95,3% des professionnels enquêtés renvoient une grande part de responsabilité de l'entretien de ce patrimoine au secteur touristique (entreprises, agence tourisme, hôtels). Ils affirment que les agences vendent cher les excursions qui incluent un circuit *ksour* pour leurs clients, mais qu'elles ne contribuent pas à l'entretien de ce patrimoine. Les retombées locales sont pour eux inexistantes.

Tandis que 2,3% proposent de développer davantage le secteur associatif.

Les entrepreneurs ont été invités à participer aux programmes de restauration et d'entretien de ce patrimoine afin de développer un tourisme respectueux et participatif. 81,4% ont été favorables à cette initiative alors que 18,6% ne l'étaient pas. Ces derniers ont explicité le pourquoi de leur refus par :

- manque de crédibilité technique des projets : 11,6% ;
- refus du principe de paiement : 2,3% ;
- objet ne rapporte pas beaucoup pour l'entreprise : indifférence à ce sujet : 4,7%.

La CM moyenne des enquêtés est donné par ce tableau. Cette CM a été proposé sous forme de taxe à payer aux autorités locales pour chaque entrepreneur.

Tableau 8 : La Contribution Monétaire des professionnels touristiques (en DT)

	Nombre de réponses	Minimum	Maximum	Moyenne
Valeur de la CM moyenne annuelle	35	10	200	84,57

Source : Nos enquêtes, 2007.

Une autre proposition faite aux entrepreneurs était de participer par un investissement conséquent à la publicité de ce patrimoine sous forme de panneaux, sites internet, brochures. 86% des entrepreneurs ont répondu favorablement, 11,6% étaient défavorables et 2,3% ont refusé de répondre. On a remarqué une certaine corrélation de la CM des professionnels avec quelques variables explicatives. Plus le tourisme patrimonial est important dans le chiffre d'affaire de l'entreprise, plus l'entrepreneur est prêt à payer pour la sauvegarde du site. Plus l'entrepreneur a un niveau d'étude plus il consent à payer. La variation de cette CM en fonction des catégories socio-professionnelles est donnée par le tableau ci-dessous :

Tableau 9 : Corrélation de la CM (en DT) avec quelques variables explicatives

Catégorie professionnelle	Valeur de la CM moyenne annuelle	Nombre de réponse
Commerçant artisan local	70,35	28
Restaurateur touristique	156,66	3
Agence de voyage	100,00	1
Entreprise de tourisme	140,00	3
Total	84,57	35
Statut professionnel dans l'entreprise	Valeur de la CM moyenne annuelle	Nombre de réponses
Titulaire	122,00	10
Locataire	68,33	24
Un salarié	100,00	1
Total		35

Source : Nos enquêtes, 2007.

Conclusion

Les *ksour* de la région ont une valeur économique qui n'est pas négligeable. Du point de vue local, plusieurs commerçants trouvent dans ce patrimoine non seulement leur identité mais également leur seule source de revenu. Ce patrimoine constitue un élément important tant pour l'industrie du tourisme que pour celle de la culture. L'instauration d'un droit d'entrée à ces *ksour*, et d'une contribution financière de tous les professionnels du tourisme (une taxe pourrait être prélevée auprès des professionnels du tourisme dont les projets commencent à enregistrer un chiffre d'affaire considérable), pourrait être une solution durable pour la valorisation de ce patrimoine dont la majorité part en ruine. Cette politique aurait des incidences positives non seulement sur le patrimoine mais aussi sur le comportement des acteurs (usagers et touristes) envers cet actif patrimonial.

D'après notre enquête sur les 2 principaux sites de la région (*ksar Médenine* et Village de *Chénini*), on a pu déceler que la fréquentation touristique est très importante. L'instauration d'un droit d'entrée à ces sites permettrait de collecter une importante somme d'argent pour la restauration des différents *ksour* de la région. D'autant plus que l'activité touristique commence à s'installer comme activité principale dans la région. A partir de la figure 1 ci-dessous, on peut constater que les activités agricoles et touristiques se concentrent dans la même période de l'année, mais il pourrait y avoir une extension de l'activité touristique¹⁷⁶ sur l'ensemble de l'année.

Figure 1 : Calendrier agricole comparé aux saisons touristiques dans le sud-est tunisien

¹⁷⁶ L'activité touristique de la région sud-est tunisienne a tendance à s'étaler sur plusieurs mois depuis quelques années. C'est à partir de nos observations sur le terrain depuis les années 90.

Hanane Abichou, Anne Marie Jouve et Mongi Sghaier

Activité / Mois	Jan.	Fév.	Mar	Avr	Mai	Jui	Juil	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Agriculture et élevage												
Tourisme												

Source : Nos investigations de terrain, 2007.

	Haute saison
	Moyenne saison
	Extension de l'activité
	Faible saison

On remarque d'après la figure ci-dessus que l'activité touristique a tendance à s'installer de plus en plus comme activité principale dans la région. Cependant, il faudrait rechercher une implication des agriculteurs et paysans dans l'activité touristique.

Pour conclure, nous soulignons que ces propositions stratégiques supposent une réelle volonté politique de promouvoir une dynamique locale de développement, prenant en compte à la fois les impératifs immédiats des acteurs et les aspirations à long terme de la société.

Références bibliographiques

- Amalou P., Barioulet H. et Vellas F. (2001). « Tourisme, éthique et développement », L'Harmattan, 303p.
- Calame P., (1996). « Des procédures de gouvernement au processus de gouvernance ». Séminaire d'ODENSE, Commission Economique Européenne, 11 Octobre 1996.
- Cazes G. et Lanquar R. (2000). « L'aménagement touristique et le développement durable », PUF, 127p.
- El Ansary A. (1974). « Towards a definition of social and societal marketing, Academy of Marketing Science Journal, Vol. 2, pp 316-321.
- Juric B. et al, (2002). « Exploring the usefulness of an ecotourism interest scale, Journal of Travel Research, Vol. 40, 3, pp 259-269.
- Le Galès P., (1995). « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », Revue Française de Sciences Politiques, n°1, Avril 1995.
- Marette C. et al, (2001). « Piloter le tourisme durable dans les territoires et les entreprises », Les cahiers de l'AFIT, 126p.
- Martin, Fernand. (1994) « Determining the Size of Museum Subsidies », *Journal of Cultural Economics* 18, 255-270
- Mc Intyre G. (1997). « Développement d'un Tourisme durable », OMT, 229p.
- Middleton V T.C. (1998). « New marketing conditions and the strategic advantages of products similar to destination, Marrakech: 48ème congrès de l'AIEST, Vol. 40, p. 153-165.
- Murphy P.E. (1985). « Tourism: a community approach, London: Routledge, 200p.
- Pecqueur (B.), *Le développement local*, Syros, 2e édition revue et augmentée, 2000.
- Sharpley R. (2000). « Tourism and sustainable development: exploring the theoretical divide, Journal of Sustainable Tourism, Vol. 8, 1, pp 1-19.
- Weeden C. (2002). « Ethical tourism: an opportunity for competitive advantage?, Journal of vacation marketing, Vol. 8, 2, pp 141-153.